

## FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

### ECOLE Maternelle Publique « La Joyette »

NOM	Ecole Maternelle Publique « La Joyette »	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	ST-VARENT	07/11/19

### Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mmes : - Arial - Humeau - Maclercq  Excusés : /	Président(e) - Mme Derose Enseignants - Mme Gandouet - Mme Baillargeau  Excusés : Mme Tavant -IEN	- M Rambault, Maire	-

Pour introduction, la président(e) nomme une secrétaire de séance : Mme Gandouet.

Rappel :

### Ordre du jour

- **Hygiène et sécurité**
- **Utilisation des moyens de l'école**
- **Actions pédagogiques**
- **Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles**
- **Place des parents à l'école.**

#### 1. Hygiène et sécurité.

##### **PPMS**

L'exercice de PPMS « Intrusion » (se cacher) a été réalisé sans problème majeur, et sans stresse des élèves (jeu). Beaucoup de portes à fermer toutefois sur l'école. Le signal est sonore, M Verrechia, secrétaire de mairie, a envoyé à l'école une publicité pour un autre système d'alarme mais qui demeure coûteux. M Rambault pense qu'un système type téléalarme (appel détresse porté au cou) pourrait être plus adéquat, mais coûteux également.

##### **Règlement intérieur et charte de la laïcité**

Quelques modifications ont été apportées au RI (en particulier en raison de la nouvelle loi de la scolarité obligatoire à partir de 3 ans). Il sera certainement remodifié l'an prochain, car il n'y a pas de règlement type départemental proposé pour cette rentrée par les services académiques.

Voté à l'unanimité.

#### 2. Utilisation des moyens de l'école.

**Travaux :**

- Le bureau de direction a été repeint pendant l'été.  
- L'aménagement de la cour a été fait et devra se poursuivre. Voir en particulier l'espace herbeux commun et mitoyen aux 2 écoles.  
- Pendant la grosse tempête d'octobre, le toit de l'école a fui à de nombreux endroits. Le problème est qu'il faut refaire toute la toiture, les problèmes d'étanchéité n'ayant pas pu être résolus l'an dernier. Ces travaux d'envergure seront prévus dans les gros travaux de la commune. M Rambault assure que le toit ne risque pas de tomber. Mais de nombreuses plaques du faux-plafond seront à changer après de fortes imprégnations, et l'école devra être, en attendant, toujours décorée de seaux.

**Achats :**

Lecture de quelques sections des comptes adressés par la commune concernant les achats courants et annuels pour la maternelle.

**Atsems :**

- Départ en retraite de Lysiane Sorin. Elle était la seule à détenir le concours d'ATSEMs. Des formations seront proposées par le CNFPT (Centre National de Formation des Agents Territoriaux) dès Janvier pour celles qui le souhaitent.

- Les 3 ATSEMs auront cette année un entretien d'évaluation en mairie.

**Cantine :**

Revoir l'organisation du service de cantine, et l'attribution des tâches et présences auprès des enfants selon les effectifs de chaque groupe. (variable d'une année scolaire à l'autre). Également quelques aménagements pratiques pourraient se réaliser pour faciliter le service (chutes avec les manteaux).

**Piscine:**

Quelques parents ont passé l'agrément pour accompagner la casse de GS à partir de Janvier.

**Gymnase :**

Un courrier a été adressé l'an dernier à M Deniau, responsable des locaux sportifs de la Communauté de Communes, pour que les enseignants puissent aller installer le matériel de gym pour les élèves avant l'heure de l'école. Pas de réponse à ce jour (Problème invoqué d'organisation du ménage le matin dans ces locaux). La municipalité avait permis l'installation l'an dernier en affectant provisoirement du personnel pour aider à cette tâche.

**Effectifs :**

- Pour rappel, depuis la loi de février 2019, l'école est obligatoire à partir de 3 ans. Les enfants ayant 3 ans en 2019 (nés en 2016) doivent faire leur rentrée en septembre.

GS : 27

MS : 20

PS : 23

TPS : 3                      total : 73 élèves présents

- Avec les naissances de 2017 sur St-Varent et les quelques enfants demeurant dans les communes proches, les prévisions d'effectifs pour 2020/2021 sont de 67 élèves.

### 3. Actions pédagogiques

**Grande lessive 2019** : le 17 octobre à l'école « paysages de bord de terre ». Très bonne participation des parents cette année pour ce projet dans les classes.

**USEP** : Pas d'USEP cette année, mais déplacement à la piscine, au dojo et au gymnase pour les classes de PS/MS et GS

**Médiathèque** : Visites ou rencontres à l'école organisées pour les 3 classes à St Varent

**AGEEM (Association Générale des Enseignants et des classes de l'école maternelle)** :

« *Imaginaire d'école, L'imaginaire décolle* » : Comment accompagner les enfants sur le chemin de l'imaginaire ? Quelle posture professionnelle adopter pour permettre une culture partagée ? Comment et

pourquoi communiquer avec les ATSEM, les familles, l'institution, les partenaires quant à cette construction identitaire ?

Mmes Gandouet et Baillargeau, adhérentes de l'association, sont fortement impliquées dans l'organisation du Congrès annuel de l'AGEEM qui se déroulera du 1er au 3 juillet 2020 à Bressuire/Bocapôle. Une grande partie du projet annuel de l'école portera sur cette thématique, et en particulier pour partager à diverses occasions la poésie entre la classe et les parents d'élèves.

**Spectacles :**

- En GS séance au théâtre de Thouars en Novembre. Les autres classes n'ont pas été retenues.
- MAIF Prévention a été contactée pour un spectacle « vie de piéton », peut-être à la salle des fêtes en Janvier.
- Contact par Mme Gandouet d'une compagnie qui présente un spectacle poétique (compagnie de la banlieue de Paris) et se rendrait éventuellement à l'école. Un partenariat est envisagé avec le CSC, afin de toucher également les parents d'élèves et partager les frais.
- Contact également avec l'association « Art Joyette » pour un spectacle jumelé pendant le festival.

**Projet d'école :**

Lecture des 3 axes pour l'année 2019/2020.  
approuvé à l'unanimité.

#### **4. Place des parents à l'école.**

**APE :** tous les parents sont invités à se manifester auprès du bureau de l'APE pour revitaliser l'association.

- L'APE finance, ainsi que la coopérative USEP de l'école, une grande partie des projets et sorties qui ne pourraient avoir lieu sans cette aide budgétaire précieuse (principe de gratuité de l'école). La participation de chacun aux actions menées (chocolats, photos, lotos...) est importante financièrement, mais l'APE a aussi besoin de bras et d'idées neuves pour ses organisations. (contact par mail ou lors des réunions de bureau ou à la sortie des classes).

- L'APE regrette que les salles de la commune ne puissent être mises à leur disposition gratuitement, la Communauté de Communes louant toute les salles du territoire. (coût d'une salle hors St-Varent = 250€), ce qui entame les bénéfices de façon importante. (un WE « structures gonflables » est envisagé dans la salle omnisport en 2020 si réalisable).

**Cantine :**

Un repas végétarien est proposé aux enfants chaque semaine conformément à la loi.

#### **5. Questions diverses**

/

#### **Clôture du conseil d'école à 20h15.**

Fait à St-VARENT

Le 07/11/19

La présidente du Conseil d'Ecole  
Mme Derose

La secrétaire de séance  
Mme Gandouet